



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

DEL-2018-032

**Numéro de la délibération :** 2018/032

**Nomenclature ACTES :** Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 19/02/2018

**Date de convocation du conseil :** 13/02/2018

**Date d'affichage de la convocation :** 13/02/2018

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** M. Hervé JESTIN

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUINEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL.

**Étaient représentés :** Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence LORANS par M. Loïc BURBAN, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

**Étaient absents :** M. Paul LE GUERNIC, M. Eric SEGUET.

# **Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

## **Rapport de Madame La Maire**

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 avril 2014 confiant à la Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés de la Maire en date du 23 avril 2014 donnant délégation aux Adjointes,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

### **Nous vous proposons :**

de prendre acte de la décision prise entre le 25 novembre 2017 et le 31 janvier 2018, soit les décisions numérotées DC/2017/0022 à DC/2017/0024 (selon le tableau ci-annexé).

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 20 février 2018**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

## REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Objet	Service
DC/2017/0001	Acceptation de dons et legs : Don d'oeuvres d'Alice Pasco, Peintre pontivyen	DEA
DC/2017/0002	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Marché de travaux de réhabilitation de l'école QUINIVET en centre de loisirs sans hébergement - Avenant n°1 aux lots n°1, 4 et 5, et devis négatif pour le lot n°2 : Entreprise MAHO BATIMENT de Pontivy, pour l'avenant n°1 du lot n°1 d'un montant de 4 555,28 € TTC ; Entreprise TEXIER SAS pour l'avenant n°1 du lot n°4 d'un montant de 2 103,11 € TTC ; Entreprise EA2i de Le Sourn pour l'avenant n°1 du lot n°5 pour un montant de 1 104,00 € TTC ; Entreprise GOUEDARD MENUISERIE de Crédin pour un devis en négatif de - 4 693,98 € pour le lot n°2.	CTM
DC/2017/0003	Acceptation de l'indemnité de 952,33 € de la compagnie d'assurance LA SMACL pour le remboursement d'un dommage sur la chambre froide de la Maison Pour Tous du 15 octobre 2017	SG
DC/2017/0004	Modification de la convention d'utilisation du logement de l'école Marcel Collet (répartition du montant trimestriel des charges	DEA
DC/2017/0005	Création, modification et suppression de régies – Modification de la régie d'avances et de recettes pour les activités de loisirs des 14 ans et plus à la Maison des Jeunes	SG
DC/2017/0006	Décision relative à la réalisation d'emprunts ou d'opérations financières – Programme d'emprunt 2017 : Réalisation d'un emprunt de 950 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne	Finances
DC/2017/0007	Création, modification et suppression de régies – Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de séjours et d'utilisation des équipements du camping municipal de la ville de Pontivy	SG
DC/2017/0008	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Mise en place d'un nouveau Système Sécurité Incendie à l'auberge de jeunesse île des Recollets – Entreprise CHUBB de Hennebont (56) pour 28 911,96 € TTC.	CTM
DC/2017/0009	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat de matériels neufs ou d'occasion d'illuminations pour les fêtes de fin d'année – Entreprise BLACHERE ILLUMINATION de Apt (84) pour un montant de 29 825,72 € TTC.	CTM
DC/2017/0010	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat d'un camion movibenne neuf ou d'occasion ( - 80 000 kms) pour les services techniques de la Ville de Pontivy – Entreprise MAT AUTO de Noyal-Pontivy (56) pour un montant de 35 760,00 € TTC.	CTM
DC/2017/0011	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat d'un tracteur neuf ou d'occasion de moins de 2 700 heures (type fruitier) pour les services techniques de la Ville de PONTIVY –	

	Société ESPACE AGRI de LOCMINE (56) pour un montant de 71 400 € TTC.	
DC/2017/0012	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Marché de travaux de remplacement de l'étanchéité à la salle de sports de Kerantré – Entreprise SARL LE ROCH Couverture de Pontivy (56) pour 99 996,00 € TTC	CTM
DC/2017/0013	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat et installation d'un système son D&B au Palais des congrès – Entreprise Excel Audio de Glomel (22) pour 30 000,00 € TTC	DEA
DC/2017/0014	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat d'une tondeuse coupe mulching frontal largeur 1,50 mètres – Société MS EQUIPEMENT de Lamballe (22) pour un montant de 26 000 € TTC	CTM
DC/2017/0015	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Marché de transports routiers d'enfants – Entreprise TAILLARD de Cléguérec (56) pour le lot 1 ; Entreprise CTM de Vannes (56) pour le lot 2	DEA
DC/2017/0016	Avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs par les collèges publics – Collège Charles Langlais	DEA
DC/2017/0017	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat d'un véhicule et d'une rampe lumineuse pour le service de police municipale – Société CITROEN de Pontivy (56) pour le véhicule de police pour 14 633,16 € TTC ; Société MERCURA de Blois (41) pour la rampe lumineuse pour 5 302,08 € TTC	CTM
DC/2017/0018	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Fourniture d'horodateurs et services associés pour la ville de PONTIVY – Attribution du marché – Société IEM IMMEUBLE EUROPA 2 de Saint-Julien en Genevois (74) pour 58 966,40 € TTC pour la tranche ferme et 25 070,40 € TTC pour la tranche optionnelle	CTM
DC/2017/0019	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Prestations de pose, dépose, mise en fonctionnement, stockage (variante) et maintenance de matériels des illuminations pour les fêtes de fin d'année – Attribution de marché – Société CITEOS de Quimper (29) pour 40 000,80 € TTC	CTM
DC/2017/0020	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 1 000,80 € de la compagnie d'assurance LA SMACL en remboursement d'un stand endommagé le 5 février 2017	SG
DC/2017/0021	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Marché de travaux de réhabilitation de l'école QUINIVET en centre de loisirs sans hébergement – Avenant n°1 au lot n°2 et Avenant n°2 au lot n°5, Valant modifications du marché en cours d'exécution – Entreprise GOUEDARD MENUISERIE de Crédin (56)	CTM

	pour l'avenant n°1 au lot n°2 pour 2 757,98 € TTC et l'entrepise EA2i de Le Sourn (56) pour l'avenant n°2 au lot n°5 pour 735,60 € TTC	
DC/2017/0022	Modification de régie Droits de place et stationnement	DGS
DC/2017/0023	Modification de régie Billets de spectacle	DGS
DC/2017/0024	Acceptation de l'indemnité de 4 946,14 € de la compagnie d'assurance LA SMACL en dédommagement du désordre électrique de la Chaudière du Palais des Congrès qui a eu lieu le 25 janvier 2016	SG